

Houpeville – samedi 10 octobre 2020

## Hommage à Germaine Pican (1901-2001)

Résistante-déportée  
Ancienne Conseillère de la République  
Homologuée adjudante de la Résistance intérieure française  
Officier de la Légion d'honneur

Mesdames et Messieurs,  
Chère Marianne,

En février dernier, dans le cadre du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration nazis, notre commune rendait hommage à six Houpevillais déportés pendant la Seconde Guerre mondiale. À vrai dire, la liste est longue des enfants de la Vallée du Cailly qui, dans une France alors humiliée, endeuillée et occupée dont le régime antirépublicain et collaborationniste étouffait et réprimait toute expression démocratique, furent emprisonnés, persécutés voire exécutés en tant qu'opposants politiques, syndicalistes ou patriotes réfractaires à l'autorité de Vichy et de l'occupant nazi. On dénombre ainsi dans la Vallée pas moins d'une douzaine de résistants exécutés en 1942 (parmi eux : André Pican) et près de 80 déportés politiques (parmi lesquels Germaine Pican) qui connurent, pour leur part l'enfer concentrationnaire d'Auschwitz, Sachsenhausen, Buchenwald, Dachau, Mauthausen ou autres camps de sinistre mémoire. Moins de la moitié en revint. Qu'ils fussent simples victimes de l'arbitraire, petites mains ou soldats héroïques de la Résistance, tous vouaient un même amour à la patrie et à la République. C'est cet attachement indéfectible à une France libre et souveraine qui, lorsque éclata la guerre, scella définitivement le destin de Germaine et André Pican, tous deux instituteurs à Maromme, et leur engagement commun dans la lutte contre l'asservissement du pays. Aussi voulons-nous aujourd'hui réunir symboliquement leurs deux prénoms et, à travers le rappel du parcours singulier de Germaine Pican dont la vie, longue d'un siècle, fut un exemple d'humanisme, de courage et de résilience, rendre hommage aux femmes anonymes de la grande armée des ombres dont Lucie Aubrac, Cécile Roll-Tanguy, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Germaine Tillion, Gilberte Brossolette ou encore Marie-Claude Vaillant-Couturier (pour n'en citer que quelques-unes) furent d'illustres combattantes.

Germaine Morigot voit le jour à Malaunay le **10 octobre 1901**, benjamine de trois filles. Son père, graveur, travaille alors à la manufacture d'indiennes de Gartside à Malaunay, tandis que sa mère s'occupe du foyer. Germaine étudie brillamment à l'école communale de Malaunay, puis à l'école primaire supérieure de Rouen et à l'école normale d'institutrices de la rue de Lille. C'est à l'occasion d'une courte croisière en Basse-Seine offerte par la ville de Rouen aux meilleurs normaliennes et normaliens que Germaine fait la rencontre d'André Pican qui se destine lui aussi à devenir instituteur. De retour de son service militaire, André épouse Germaine à Malaunay en **1923**. Le jeune couple exerce alors à Elbeuf. En **1926**, Germaine met au monde une première petite fille, Claudine ; en **1927**, c'est Simone qui voit le jour. La vie s'amorce heureuse pour la jeune famille. Mais la santé de Germaine est mauvaise et le couple quitte bientôt Elbeuf pour enseigner dans différentes écoles du pays de Caux.

Germaine et André Pican auraient aspiré à mener une vie douce et à l'abri des vicissitudes de l'Histoire. Mais les événements parisiens du **6 février 1934**, avec l'assaut furieux d'émeutiers d'extrême droite en direction de la Chambre des Députés, leur font mesurer l'étendue de la menace fasciste qui pousse au-delà des frontières de l'Allemagne hitlérienne. L'enjeu est tel qu'André Pican estime désormais impossible de ne pas se mêler lui-même aux combattants antifascistes et donne son adhésion au Parti communiste en **décembre 1934**. En **octobre 1936**, quelques semaines après l'avènement au pouvoir du Front populaire, Germaine est mutée à Maromme où le couple vient habiter la maison de la mère d'André, rue de Verdun. La nouvelle section communiste désigne André comme secrétaire. Germaine, acquise aux idées de son mari, adhère au Parti communiste **en octobre 1936**. Plus tard, elle dira de cet engagement politique qu'il visait à « *lutter contre la misère, contre l'injustice, pour le droit de chacun de vivre heureux et libre dans un monde sans guerre* ». Ces mêmes principes, qui présideront par la suite à leur engagement dans la Résistance, se traduisent en actes au moment de la guerre civile espagnole : avec le soutien de nombreux bénévoles, le couple organise des actions de solidarité en faveur des réfugiés républicains. Durant trois ans, jusqu'en 1939, la petite maison de la rue de Verdun ouvre ses portes à des exilés d'Espagne, de Grèce et même à un militant antifasciste allemand.

Pendant ce temps, la situation se tend en Europe : la signature des accords de Munich en septembre 1938, qui entérine entre autres l'annexion par l'Allemagne nazie d'une partie de la Tchécoslovaquie, est de mauvais augure. Moins d'un an plus tard, en août 1939, l'Allemagne et l'URSS concluent un pacte de non-agression, prélude à l'invasion de la Pologne le 1<sup>er</sup> septembre. Lorsque la France entre en guerre, contrairement à certains élus et militants communistes du département, André Pican ne désavoue pas ce pacte et se retrouve du côté de ceux que l'on qualifie alors d'agents de l'étranger. Après l'interdiction du Parti communiste fin septembre 1939, les perquisitions se multiplient ; la maison d'André est ainsi fouillée, en vain. Pourtant, dès que les policiers ont tourné les talons, un projet de tract interrompu reprend. En ces temps de « drôle de guerre », on se garde bien de mobiliser ceux qui seraient un risque de contagion pour les soldats français. Appelé sous les drapeaux seulement en **janvier 1940**, André Pican, catalogué propagandiste révolutionnaire dangereux, est maintenu sous une étroite surveillance dans un cantonnement de Rouen. Autorisé à rentrer chez lui chaque soir, il y poursuit clandestinement la rédaction de tracts et réunit les dirigeants locaux du parti. Mais la répression le rattrape et, **en mars 1940**, l'armée le mute en camp surveillé à Meuvaines, dans le Calvados, où il continue la distribution de tracts. Le **13 avril 1940**, André Pican est arrêté pour ses activités de propagandiste communiste. Il est transféré à Rouen, à la prison Bonne-Nouvelle, puis à la prison de Beaulieu, à Caen.

Après la grande attaque déclenchée le **10 mai 1940** par les troupes allemandes débute le douloureux exode. La population, désemparée, fuit pour échapper à l'ennemi. Le **8 juin 1940**, Germaine Pican et ses deux filles se réfugient à Maintenon, en Eure-et-Loir, chez une amie institutrice, avant de regagner Maromme au bout de quinze jours. Avec l'arrivée des Allemands à Caen, les portes de la prison s'ouvrent. André Pican échappe au procès qui devait se tenir devant le tribunal militaire et est libéré. C'est pour lui le début de la clandestinité, l'amorce de son parcours dans la France souterraine.

*« La France n'a plus de pain, de vin, de feu », écrira Joseph Kessel dans son célèbre récit L'Armée des ombres composé à Londres en 1943. « Mais surtout elle n'a plus de lois. La désobéissance civique, la rébellion individuelle ou organisée sont devenues devoirs envers la patrie. Le héros national, c'est le clandestin, c'est l'homme dans l'illégalité. [...] La France vivante, saignante, est toute dans les profondeurs. C'est vers l'ombre qu'elle tourne son visage inconnu et vrai. »*

Il s'agit avant tout de faire face aux circonstances. Avec la bataille de France perdue, l'invasion du territoire, la stupeur fait suite aux combats qui viennent de cesser. Mais la France trahie, bafouée par l'armistice du 22 juin 1940, n'est pas vaincue. Après l'appel du général de Gaulle, Maurice Thorez et Jacques Duclos, au nom du PCF, appellent les Français à réagir : « *La France, encore toute sanglante, veut vivre libre et indépendante. Jamais un peuple comme le nôtre ne sera un peuple d'esclaves.* » Dans notre département comme dans toute la France, la Résistance commence à s'organiser. Le 24 octobre 1940, la poignée de main de Pétain à Hitler est ressentie par les patriotes comme une insulte à la France. Alors que la croix gammée flotte sur le pays et que s'installe l'ordre nouveau, des actes d'hostilité à l'égard de l'ennemi commencent à se multiplier. À ce stade, c'est sur le terrain idéologique qu'André Pican situe son combat. En dépit du danger, il s'active à faire paraître des tracts dirigés contre le gouvernement. Il rédige la nuit tandis que la journée il sillonne les routes du département pour renouer les fils de l'organisation du Parti interdit. Pendant ce temps, Germaine, restée à son école à Maromme, assure les contacts entre l'organisation départementale que dirige son mari et les groupes locaux qui se sont constitués dans chacune des localités de la banlieue rouennaise. C'est la section de Maromme qui est particulièrement confiée à Germaine Pican. Les réunions secrètes se tiennent dans une grange de la Maine. Germaine enchaîne les kilomètres à bicyclette pour réaliser cet objectif. Le dimanche, elle est souvent associée à son mari, à ses randonnées interminables qui le conduisent aux quatre coins du département. La répression est toutefois sévère : les actes de propagande comme les actes de sabotage, de plus en plus nombreux, sont punis avec la plus grande intransigeance.

Le dimanche **22 juin 1941**, jour de la déclaration de guerre de l'Allemagne à l'URSS, la Gestapo décide de procéder à de nouvelles arrestations. Soupçonnée d'être l'animatrice du réseau, Germaine Pican, tout juste de retour de Saint-Paër où elle a rendu secrètement visite à André qui s'y cache, est arrêtée à son domicile à Maromme sans avoir révélé quoi que ce soit. Elle est incarcérée avec d'autres résistants pendant près de cinq mois. D'abord au palais de Justice de Rouen où elle reçoit pour principal réconfort les mots que sa fille Claudine, sur le chemin de son collègue de la rue Saint-Lô, parvient à lui glisser discrètement chaque matin à travers les barreaux de sa cellule en faisant mine de s'affairer auprès de sa bicyclette. Puis au camp de Compiègne-Royallieu. C'est là qu'elle mesure, avec l'arrivée, fin octobre, d'une centaine de ses camarades raflés dans la Vallée du Cailly et la région rouennaise suite au déraillement d'un convoi ferroviaire allemand à proximité de Pavilly, l'ampleur nouvelle du mouvement qui a entre-temps basculé dans la lutte armée. Parmi ces otages, mon arrière grand-oncle : André David, libraire à Rouen, militant communiste, qui sera déporté à Auschwitz où il périra en octobre 1942. Pendant ce temps, André Pican ne dort que quelques heures par nuit : en plus de ses responsabilités de propagandiste, il est désormais l'instigateur de certaines opérations de sabotage et de représailles des groupes armés de l'OS (organisation spéciale à l'origine des francs-tireurs et partisans). Pour la Gestapo et la police française, il devient l'homme à abattre.

N'ayant pu obtenir aucun aveu pour confondre les responsables qu'elles soupçonnent, les autorités allemandes préparent une manœuvre visant à l'arrestation d'André et annoncent à Germaine sa libération de Compiègne le **11**

**novembre 1941**, dans l'espoir de la voir rejoindre son mari devenu secrétaire régional du Parti clandestin. Pure illusion : toutes les mesures de sécurité ont été prises et Germaine ne rentre pas chez elle. Le lundi **22 décembre 1941**, la tête d'André est mise à prix : sa photo et son signalement apparaissent dans le *Journal de Rouen*. André n'a d'autre choix que de fuir. **En janvier 1942**, il est appelé à Paris par la direction nationale du Parti pour prendre des responsabilités plus élevées. Mais l'étau se resserre autour de lui : filé depuis plusieurs semaines par onze inspecteurs de police de la Brigade spéciale 1 des RG de la préfecture de Paris, André Pican est arrêté le **15 février 1942**, près de la Porte d'Orléans. C'est en réalité une opération d'envergure qui s'opère alors, dirigée vers de multiples cibles. Germaine Pican, arrivée la veille à Paris pour assurer une liaison, est arrêtée peu après. Au total, c'est plus d'une centaine d'arrestations collatérales qui ont lieu et portent un coup sévère à l'organisation clandestine. Le 21 mars 1942, les Allemands prennent livraison des hommes de cette affaire. Bien que menotté, André, durant le trajet qui le conduit vers la prison de la Santé, réussit à échapper à ses gardiens, mais sa fuite se termine dans la Seine d'où il est tiré transi de froid. Le 23 mars 1942, Germaine Pican est à son tour transférée à la Santé et mise au secret dans la division allemande. Pendant sa captivité, André Pican subit de la Gestapo plusieurs interrogatoires ponctués de coups de pied, de coups de cravache et de nerf de bœuf. Il en revient le torse, les bras et le visage tuméfiés. Vers la mi-mai, André Pican et d'autres résistants sont amenés au bureau du commandant. Au retour, ils savent à quoi s'attendre : tous seront fusillés à bref délai. Au petit matin du samedi **23 mai 1942**, Germaine est admise dans la cellule d'André pour un ultime adieu. C'est un homme amaigri qui l'accueille, mais souriant et le regard clair. Au bout de 20 minutes, Germaine doit réintégrer sa cellule dans une autre division. Elle ne verra pas partir André, la tête haute. Quelques heures après, au Mont-Valérien, le crime était consommé. Dix hommes libres, dix patriotes, dix martyrs étaient assassinés au cri de « Vive la France ! ».

Pour Germaine Pican, désormais veuve et privée de ses deux petites filles, le calvaire va se poursuivre. **En août 1942**, elle est transférée au fort de Romainville, annexe du camp de Compiègne. Il y règne un climat de peur et d'inhumanité. Le soir du **22 janvier 1943**, 222 femmes (dont Germaine) sont appelées par leur nom. On leur demande de ne garder qu'une petite valise contenant des vêtements chauds. Les prisonnières ignorent encore qu'on s'apprête à les envoyer vers une destination lointaine. Le **23 janvier**, elles sont conduites au camp de Compiègne, près de la gare, avec pour tout viatique une miche de pain et une saucisse qu'on leur demande de faire durer plusieurs jours. Là, elles sont rejointes par 8 autres femmes récemment arrêtées ou transférées d'autres prisons.

Le **dimanche 24 janvier 1943**, au lever du jour, les 230 femmes sont conduites à la gare dans des camions, escortées par des soldats allemands et des policiers français. On les fait monter dans quatre wagons à bestiaux vides qui s'ajoutent aux wagons de tête, déjà fermés, qui contiennent près de 1 600 hommes. Les portes sont bientôt fermées et verrouillées ; le convoi s'ébranle. Sur les 230 femmes, 119 sont communistes. Elles viennent de tous horizons : fermières, commerçantes, ouvrières, enseignantes, couturières, secrétaires, étudiantes, médecin, dentiste, femmes au foyer, etc. **Dans la nuit du 25 au 26**, le train s'arrête à Halle. Les femmes l'ignorent, mais les wagons contenant les hommes sont alors détachés pour prendre la direction de Sachsenhausen. Au matin du **mardi 26 janvier 1943**, le train s'arrête à Breslau. Les femmes reçoivent un peu d'eau tiède ; elles entendent parler polonais. Lorsque le train repart, à travers les trous dans les planches des parois, elles découvrent une vaste étendue de paysage neigeux,

désert, froid et gelé. Le train, parvenu à destination, s'immobilise pour de bon **dans la nuit du 26 au 27 janvier**.

Terminus : Auschwitz.

*« À l'aube », racontera Germaine Pican, « les portes se sont ouvertes et ce furent des vociférations, des chiens qui hurlent, des gardiens qui crient, un bruit épouvantable qui nous faisait ouvrir les yeux et les oreilles : on n'en revenait pas ! Alors, ils ont vidé le train, jetant à terre toutes celles qui n'avaient pas retrouvé toutes leurs affaires qui étaient encore dans le train, qui n'avaient pas eu le temps de boucler leur valise. Ils jetaient tout ce monde par terre ! Pas de sélection pour nous ! Ils ont estimé que nous devions aller dans le camp, ensemble ! [...] Alors, nous nous sommes rassemblées avec une volonté de passer fièrement devant les Allemands ! Devant les deux rangées d'Allemands et de Kapos. Et à ce moment on a entonné une Marseillaise formidable, et nous l'avons reprise à pleins poumons ! Ah, c'était quelque chose d'extraordinaire dans le camp ! On en parlera longtemps de cette Marseillaise ! Devant les soldats, les S.S. qui nous attendaient, nous sommes passées très fières ! Ils n'ont pas réagi, eux-mêmes sidérés d'une audace pareille ! Oui, nous étions fières ! [...] C'était bien la marque d'une décision de ne pas fléchir ! »*

Le camp des femmes est situé à Birkenau. Il côtoie le centre de mise à mort où périront près d'un million d'hommes, femmes et enfants juifs. On respire partout l'odeur des crématoires. Dans cet univers de terreur absolue où l'humanité est mise en pièces, les 230 femmes tentent de former un groupe soudé. Obligées de se déshabiller pour être tondues puis tatouées sur l'avant-bras gauche (Germaine Pican reçoit le matricule indélébile 31 679), revêtues ensuite d'une robe de fibranne et d'une veste sans doublure rayées et cousues du triangle rouge des prisonnières politiques, elles s'apprêtent à affronter les deux appels quotidiens de quatre heures chacun pendant lesquels il faut se tenir dans le froid, les pieds dans la neige, par moins 15 °C. Pneumonie, dysenterie, gelures, morsures de chien, coups de bâton ont rapidement raison d'un grand nombre d'entre elles. Surtout, la promiscuité et l'insalubrité favorisent la propagation du typhus dont Germaine Pican est bientôt atteinte à son tour. Maï Politzer, Danielle Casanova, la jeune Claudine Guérin, proches de Germaine, s'éteignent. Germaine, elle, parvient à rester debout et échappe au redoutable « revier » qui s'apparente plus à un mouiroir qu'à une infirmerie. Au printemps, elle fait partie des quelques femmes qui sont affectées à Raisko, non loin de Birkenau, où l'on cultive, pour le compte d'IG-Farben, le kok-sagkiz dont la racine est exploitée pour son latex. Mais Germaine, qui travaille dans les cuisines, est renvoyée au camp au bout de deux semaines pour avoir volé des oignons qu'elle voulait faire passer à ses compagnes d'infortune restées à Birkenau. À compter du **3 août 1943**, pour des raisons encore mal élucidées, Germaine Pican et les prisonnières qui n'ont pas été installées à Raisko bénéficient d'une mise en quarantaine de dix mois qui leur permet d'accéder à des conditions de détention moins inhumaines. Mais à cette date, seules 57 femmes sur 230 ont survécu. Début août 1944, Germaine Pican est transférée avec celles qui ne l'ont pas déjà été en janvier au camp de **Ravensbrück**, situé au nord de Berlin. Dans ce camp de concentration, les femmes sont contraintes de mettre leur force de travail au service de la production industrielle allemande. **Début mars 1945**, un convoi d'environ 1 800 femmes entassées dans des wagons à bestiaux quitte Ravensbrück pour **Mauthausen**, en Haute-Autriche. Parmi les quelque 570 Françaises du convoi, on compte une trentaine de déportées issues du groupe des 230, dont Germaine Pican. Vers la mi-mars est constitué un *Kommando* d'environ 500 femmes, parmi lesquelles une centaine de Françaises, qui est chargé d'aller déblayer les voies de la gare voisine d'Amstetten récemment bombardée par l'aviation alliée. C'est à cet endroit que, le **20 mars 1945**, survient une nouvelle attaque aérienne qui coûte la vie à plusieurs dizaines de femmes. Parmi les victimes, une douzaine de Françaises dont trois déportées du groupe des

230. Le lendemain, les femmes se rebellent et refusent de retourner sur le chantier. Les SS finirent par céder ; les femmes ne seront plus envoyées à Amstetten. Le **22 avril 1945**, soit deux semaines avant la libération de Ravensbrück par l'armée américaine, les détenus français, belges et luxembourgeois du camp central bénéficient d'une libération anticipée négociée par les autorités suédoises. Germaine Pican et 29 de ses codétenues du groupe des 230 recouvrent ainsi la liberté et sont acheminées en Suisse par la Croix Rouge internationale. Elles quittent Saint-Gall pour Paris, en train, le **30 avril 1945**. D'autres rescapées du groupe regagneront la France dans les jours et les semaines suivantes. Après 27 mois de déportation, seules 49 des 230 femmes du convoi du 24 janvier 1943 ont survécu. « *Pour chacune, un miracle qu'elle ne s'est pas expliqué* », conclura l'une d'elles, l'écrivaine Charlotte Delbo. À l'hôtel Lutetia, qui accueille les déportés de retour des camps de concentration, personne n'attend Germaine. Elle y apprend que son père est décédé pendant sa captivité. Dès lors, elle n'a de cesse qu'elle n'ait retrouvé ses filles et la dépouille d'André.

*« Avec mes deux enfants », racontera Germaine Pican, « j'ai regagné la petite maison de Maromme qui ne devait jamais retrouver sa chaleur ; ma Claudine, marquée par la guerre et la perte de son père, est morte deux ans après mon retour. J'ai donné le meilleur de moi-même à ce que je considérais désormais le plus attachant : ma cadette, l'école, mon parti. J'étais communiste et je le suis restée. C'est ce qui m'a aidée, car mon adhésion au parti communiste, qui date des années du Front populaire et de la lutte antifasciste, n'a jamais eu pour moi d'autre signification que celle d'un combat nécessaire pour le bonheur. »*

En **décembre 1946**, huit mois après les obsèques solennelles d'André Pican à Maromme, Germaine Pican est élue conseillère de la République (sénatrice) sur la liste d'*Union républicaine et résistante*. Elle est ainsi l'une des premières femmes à faire son entrée à la haute assemblée où elle est nommée membre de la commission des pensions et de celle de la famille, de la population et de la santé publique. Faute d'être réélue au terme de son mandat en 1948, elle reprend son métier d'institutrice à l'école Jules Ferry, au Mont-Gargan, jusqu'à sa retraite en 1955. Germaine Pican reste néanmoins très active socialement et politiquement au sein du parti communiste français pour lequel elle concourt sans succès à différentes élections jusque dans les années 1960 où elle passe la main à une certaine Colette Privat.

Germaine Pican, que j'eus l'honneur de rencontrer à quelques reprises quand j'avais une quinzaine d'années, disait que « *témoigner, c'est poursuivre le combat* ». Aussi consacra-t-elle la fin de sa vie à relater à la jeunesse de la Vallée du Cailly son expérience et celle de son mari dans la Résistance, à témoigner du drame de la déportation, de la réalité des camps de concentration. Son discours, qui voulait mettre en garde notre génération contre toute réplique de l'innommable, était aussi empreint d'espoir. Car Germaine Pican, pour reprendre les mots de Paul Vaillant-Couturier que le journaliste et résistant Gabriel Péri immortalisa peu avant d'être fusillé en décembre 1941, croyait de toutes ses forces en l'avènement de « *lendemains qui chantent* ». Surtout, Germaine Pican avait une grande confiance dans la puissance de l'éducation et de l'instruction comme leviers d'émancipation et remparts contre la barbarie. Aussi pouvons-nous former le vœu que les enfants de notre commune, chaque fois qu'ils croiseront les noms de Germaine et André Pican sur le chemin de l'école, soient inspirés par le parcours héroïque de ces deux combattants de la liberté et qu'ils n'oublient jamais les sacrifices consentis par les résistants pour que vive la France.

## Sources consultées

Ce texte est notamment documenté par les sources suivantes auxquelles il emprunte aussi des extraits :

### Bibliographie :

- **Récit de Germaine PICAN enregistré sur cassettes** le 5 juillet 1991 à son domicile de Maromme par David Thieulin. En présence de plusieurs élèves de Troisième du Collège Alain de Maromme, de Marianne Pican et de Julienne et Yvon Bonnard.
- *Le Convoi du 24 janvier*, Charlotte DELBO, Les Editions de minuit (Paris, 1965).
- *Un Train en hiver*, Caroline MOOREHEAD, trad. de l'anglais par Cindy Kapen, Ed. du Cherche midi (Paris, 2014).
- *La Vie héroïque d'André Pican*, Germaine WEINGARTNER, préface de Roland Leroy (Saint-Etienne du Rouvray, 1992).
- *Maromme*, collectif de l'Amicale laïque de Maromme, rédaction : Josiane SAUVAN et Jean-Michel PERROY (Maromme, 1987).
- *Résistance(s) – Rouen, sa région, la Vallée du Cailly entre histoire et mémoire (1940-1944)*, Alain ALEXANDRE et Stéphane CAUCHOIS, Ed. L'écho des vagues (Rouen, 2015).
- *Liquider les traîtres, La face cachée du PCF (1941-1943)*, Jean-Marc BERLIERE et Franck LIAIGRE, Ed. Robert Laffont (Paris, 2007).
- *Hommage aux Fusillés et aux Massacrés de la Résistance en Seine-Maritime (1940-1944)*. Préface de Germaine Pican (Saint-Etienne du Rouvray, 1992).
- *L'Armée des ombres*, Joseph KESSEL (Alger, 1943).
- ...

### Sitographie :

- *Le MAITRON (dictionnaire biographique en ligne des fusillés, guillotins, exécutés, massacrés / 1940-1944)*
  - au sujet d'André Pican : <https://fusilles-40-44.maitron.fr/spip.php?article126129>
- *Le MAITRON (dictionnaire biographique en ligne du mouvement ouvrier et du mouvement social)*
  - au sujet de Germaine Pican : <https://maitron.fr/spip.php?article157832>
- *GALLICA (site de la BNF) :*
  - *L'Avenir normand* (clandestin) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb43910351c/date>
  - *La Vérité* (organe rouennais du PCF) : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k882626x?rk=21459;2>
- *Site officiel du Sénat :*
  - Notice biographique consacrée à Germaine Pican :
    - [https://www.senat.fr/senateur-4eme-republique/pican\\_germaine0250r4.html](https://www.senat.fr/senateur-4eme-republique/pican_germaine0250r4.html)
  - « La Liberté retrouvée, la souveraineté restaurée » :
    - <https://www.senat.fr/evenement/archives/D39/pican.html>
- ...